

# FORMATION CULTURE & HANDICAP(S)

*« Lorsque j'accède  
à une pratique culturelle,  
c'est la société  
qui m'accueille. »*

**MARCOS PETRY**  
ARTISTE NEUROATYPIQUE BRÉSILIEN



# PROGRAMME

# PRÉSENTATION DU CNCA

Le Centre National pour la Création Adaptée (CNCA), créé en 2021 sous l'impulsion du ministère de la Culture et des collectivités territoriales (Région Bretagne, Département du Finistère et Agglomération de Morlaix), est une institution unique en France.

Situé dans un espace de plus de 5 500 m<sup>2</sup> sur le port de Morlaix, il est l'aboutissement de plus de 30 ans de travail avec des artistes en situation de handicap, reconnus sur des scènes artistiques majeures (scènes labellisées et grands festivals).

Sa mission est de soutenir et renforcer la pratique professionnelle des artistes en situation de handicap dans tous les domaines de la création, en valorisant leurs gestes artistiques singuliers.

Le CNCA organise son action autour de trois axes principaux :

- **Accompagner** les professionnels de la culture et du soin pour renforcer la professionnalisation des artistes en situation de handicap.
- **Soutenir** les projets artistiques portés par des personnes en situation de handicap (sensoriel, moteur, psychique).
- **Sensibiliser** et généraliser l'accès à l'expérience culturelle et aux pratiques artistiques pour toutes et tous



# SE FORMER C'EST QUOI ?

Depuis plusieurs années, la vie artistique s'est enrichi progressivement des gestes et des œuvres d'artistes en situation de handicap. Ces pionniers ont démontré qu'il est possible de construire des parcours inspirants, pourtant, ils restent encore trop souvent des exceptions.

Plus de vingt ans après la loi handicap de 2005, une évolution s'amorce, portée à la fois par une prise de conscience du secteur culturel et par les attentes croissantes du public. Mais pour que cette transformation devienne une réalité durable, elle doit s'appuyer sur des connaissances concrètes et partagées. Se former, c'est comprendre les enjeux de l'accessibilité et acquérir les outils nécessaires pour agir. C'est aussi permettre à chaque professionnel d'identifier les freins existants et de mettre en place des solutions adaptées.

C'est dans cette perspective que le CNCA propose le programme de formation « Culture et handicap(s) », destiné aux structures culturelles. Son objectif : accompagner les équipes dans la construction d'un environnement professionnel réellement accueillant.

Composé d'un module introductif consacré aux fondamentaux de l'accessibilité dans l'art et la culture, ce programme se décline ensuite en cinq modules thématiques. Ils abordent les cadres réglementaires, les enjeux actuels et les bonnes pratiques en matière d'accessibilité : du bâti à l'accueil des publics, de la communication à l'éducation artistique, jusqu'aux questions de création adaptée. Le programme s'adaptera aux disciplines des structures culturelles qui le suivront: spectacle vivant, arts visuels, audiovisuel, etc.



## **Culture et handicap(s)**

# **Module 1**

## **Introduction à l'accessibilité dans l'art et la culture**

Durée

4 heures

Tarif individuel : HT : 280€ / TTC : 336€

Tarif groupe (max 12 pers) : HT : 1800 € / TTC : 2160€

### **Objectifs pédagogiques :**

- Identifier les notions clés autour du handicap et de l'accessibilité.
- Identifier les 7 groupes de handicap et les besoins spécifiques associés.
- Découvrir des pratiques et des comportements concrets dans le domaine de l'accessibilité
- Repérer des exemples de bonnes pratiques en matière d'information et de communication inclusives.
- Utiliser l'échelle d'accessibilité dans une perspective de progression interne.

Ce module introductif est une sensibilisation qui permet d'accéder à des modules thématiques.

# **Module 2**

## **Accessibilité du bâti, des programmations et des prestations**

Durée

7 heures

Tarif individuel : HT : 420€ / TTC : 504€

Tarif groupe (max 12 pers) : HT : 2600 € / TTC : 3120€

### **Objectifs pédagogiques :**

- Connaître le cadre légal et réglementaire de l'accessibilité.
- Réaliser un audit simple de l'accessibilité du bâti.
- Connaître et mobiliser les dispositifs permettant l'accessibilité des publics en situation de handicap
- Mettre en place un plan d'action sur l'accessibilité du bâti, des programmations et des prestations pour les personnes en situation de handicap

## Culture et handicap(s)

### Module 3

## Le Référent Handicap dans un établissement culturel.

Durée

7 heures

Tarif individuel : HT : 420€ / TTC : 504€

Tarif groupe (max 12 pers) : HT : 2600 € / TTC : 3120€

#### Objectifs pédagogiques :

- Définir le rôle et les missions d'un référent handicap dans un établissement culturel.
- Identifier et recueillir les besoins des personnes en situation de handicap.
- Mettre en place un plan d'action interne pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap, personnels comme visiteurs

### Module 4

## Rendre la communication et l'information accessibles dans un établissement culturel.

Durée

14 heures / 2 jours

Tarif individuel : HT : 770€ / TTC : 924€

Tarif groupe (max 12 pers) : HT : 4200 € / TTC : 5040 €

#### Objectifs pédagogiques :

- Identifier et recueillir les besoins en matière de communication des personnes en situation de handicap.
- Mettre en place un plan d'action pour une communication et une information accessible aux personnes en situation de handicap
- Maîtriser les fondamentaux du FALC (Facile À Lire et à Comprendre)
- Maîtriser les fondamentaux de la communication numérique accessible

## **Culture et handicap(s)**

# **Module 5**

## **Introduction à l'Éducation Artistique et Culturelle Adaptée (EAC. A)**

Durée

14 heures / 2 jours

Tarif individuel : HT : 770€ / TTC : 924€

Tarif groupe (max 12 pers) : HT : 4200 € / TTC : 5040 €

### **Objectifs pédagogiques :**

- Comprendre les objectifs et les enjeux de l'EAC en tant que politique publique
- Découvrir les spécificités de l'EAC. A
- Construire une progression pédagogique (conception, réalisation, restitution, évaluation)
- Connaître et mobiliser les partenaires, les financements pour un projet d'EAC.A
- Mettre en pratique un projet

# **Module 6**

## **Connaître et programmer la Création Adaptée**

Durée

14 heures / 2 jours

Tarif individuel : HT : 770€ / TTC : 924€

Tarif groupe (max 12 pers) : HT : 4200 € / TTC : 5040 €

### **Objectifs pédagogiques :**

- Définir la Création Adaptée et son périmètre
- Comprendre les objectifs et les enjeux de la Création Adaptée
- Maîtriser les spécificités de la programmation de la Création Adaptée
- Appréhender les enjeux de diffusion et de production de la Création Adaptée



Exemple de formation interprofessionnelle au CNCA

## LIEUX ET MODES DE LA FORMATION

En présentiel (Lieu au choix) ou en distanciel (visioconférence)

## PUBLICS CONCERNÉS

Professionnels de la culture (équipes artistiques, direction, administration, technique, communication, accueil des publics, médiation...). Le programme est ouvert et adaptable à toutes les disciplines culturelles.

## PRÉREQUIS

Le module introductif ne nécessite aucun prérequis. Pour les autres, il est demandé d'avoir suivi préalablement le module « Culture et handicap(s), Introduction à l'accessibilité dans l'art et la culture ».

## MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance de temps d'apports théoriques, de travaux collectifs et de moments d'échange.

Méthodes actives favorisant la participation et l'appropriation : Brainstorming collectif ; Cas pratiques et focus concrets, notamment avec des témoignages de personnes en situation de handicap ; Supports visuels et fiches pratiques remis aux participants ; etc.

## PROFIL DES FORMATEURS

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés par le CNCA et Cyclorama pour leur expérience et leur connaissance du secteur et des thématiques.

---

### Partenaires et Soutiens



En collaboration avec



## TARIFS

Nos tarifs varient selon les modules et peuvent être dégressifs selon les parcours choisis.

N'hésitez pas à nous contacter pour un devis.

Cyclorama est certifié Qualiopi depuis janvier 2022 et entend promouvoir les exigences du référentiel national dans ses actions concourant au développement des compétences. Les formations sont éligibles aux dispositifs de financements publics. Cyclorama accompagne chaque structure ou personne dans la recherche de financement (OPCO, etc.).

## INFORMATIONS

Le programme de formations Culture et Handicap s' est organisé conjointement par le CNCA et Cyclorama, organisme de formation déclaré sous le numéro 53351095335.

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve qu'elles en informent Cyclorama, afin de pouvoir déterminer les adaptations nécessaires pour garantir l'accessibilité du stage.

**CONTACTS CNCA / Cyclorama**  
**formation@cyclo-rama.com**  
**Briac Jumelais**

---

### Partenaires et Soutiens



En collaboration avec

